

*Initiatives ministérielles*

Habituellement, je fais partie de ceux qui se préoccupent beaucoup de la tendance du gouvernement à démantèlement et de sa façon de tout remettre aux provinces, mais dans ce cas, je constate que le gouvernement va à l'encontre de cette tendance. Je vois qu'il tente de regrouper la perception des impôts au pays. Je constate qu'il essaie d'orchestrer ou d'organiser un impôt unique et, franchement, je crois que si le gouvernement réussit bien cette opération, ce sera très difficile pour chacun des premiers ministres de ne pas souscrire à cette idée. Il suffit de songer aux millions de dollars qu'on pourrait ainsi économiser uniquement en perception des impôts.

Le ministre d'État aux Finances et à la Privatisation m'a parlé plus tôt de l'harmonisation d'une seule taxe de vente provinciale à la TPS, au Québec. Je supprimerais cette TPS en un instant si je le pouvais.

**Une voix:** Et que feriez-vous?

**M. Mills:** N'essayez pas de m'attirer sur ce terrain. Il y a de nombreuses possibilités, et je ne vous donnerai pas aujourd'hui un cours sur une taxe unique. Et une taxe unique n'est pas une taxe à taux uniforme. Avec une taxe unique, nous faisons en sorte de nous occuper des défavorisés. Lors de nos dernières discussions sur la taxe unique, nous avons parlé d'un crédit de 100 000 \$ pour les petites et les moyennes entreprises, ce qui permettrait de réduire considérablement la paperasse.

Mais il existe de nombreuses options. Le député m'a fait perdre le fil de ma pensée.

Essentiellement, le ministre m'a dit qu'au Québec seulement, l'harmonisation de la taxe provinciale et de la TPS a permis de réaliser des économies de 45 millions de dollars en frais d'administration. Il suffit maintenant d'une simple multiplication. Je suis convaincu que les économies ne seraient pas moindres en Ontario. Et en supposant que ce soit la même chose dans toutes les autres provinces, on arrive à des économies possibles de 150, 170 ou 200 millions de dollars par la seule élimination du doublement des services de perception des taxes.

C'est exactement le genre de mesures efficaces que les Canadiens attendent. Pour une fois depuis quelques années, le gouvernement fédéral n'impose pas aux provinces le poids de formalités administratives. Il consolide et améliore le système de perception des taxes à l'échelle nationale. Je pense que cet aspect du projet de loi C-60 devrait faire l'objet d'un effort plus soutenu lors de l'examen en comité, pour voir si nous ne pourrions pas, ensemble, rallier les premiers ministres provinciaux à

ce genre d'approche. Un système fiscal unique pour le pays tout entier contribuerait grandement à accroître notre productivité.

• (1350)

Pourquoi la productivité? À l'heure actuelle, les Canadiens ont l'impression d'être traités injustement, et souvent avec raison, par un système fiscal qui comporte trop d'impôts différents imposés par trop de paliers de gouvernement différents. Avec un tel système, il serait beaucoup plus facile d'exiger des comptes du gouvernement. Quand les gens comprennent le système et savent que le gouvernement doit leur rendre des comptes, ils ont tendance à produire davantage et à être plus productifs, ce dont bénéficie l'économie toute entière.

L'autre chose dont j'aimerais m'assurer à propos de ce projet de loi c'est qu'on maintienne des normes nationales minimums. Je m'inquiète quelque peu de ce que la surveillance des normes nationales nous échappe, et de ce que la présence fédérale dans toutes les provinces ne se fasse pas sentir en ce moment. Autrement dit, j'ai l'impression que la présence provinciale est, en quelque sorte, en train de remplacer la présence nationale, c'est-à-dire la présence fédérale, ce qui ne manquera pas d'aboutir à la désintégration de notre système.

Dans le cas de ce projet de loi qui donne essentiellement au gouvernement national le contrôle des paiements de transfert aux provinces, dont un bon nombre sont des paiements de péréquation, je me demande si le gouvernement ne devrait pas envisager d'y attacher une formule quelconque garantissant la présence fédérale. Je serai très précis. Naturellement, je m'en inquiète à cause de ce qui s'est passé la semaine dernière. L'orchestre du Centre national des arts s'est vu interdire de jouer notre hymne national au Québec. Je ne peux pas imaginer un orchestre national, financé par les contribuables canadiens, se voir refuser le droit de jouer notre hymne national à Toronto. C'est une situation qui me dépasse.

La raison pour laquelle je m'inquiète tant de cette présence fédérale, c'est que je me demande s'il ne vaudrait peut-être pas mieux pour nous tous de faire en sorte que toutes les écoles postsecondaires et tous les hôpitaux du Canada, qui au fond bénéficient de ces transferts de fonds, soient tenus d'arborer le drapeau canadien pour rappeler aux gens l'apport du gouvernement national. Nous avons un pays qui est plus grand que la somme de ses parties. Je sais que nous avons l'habitude d'exiger une présence fédérale lorsque nous donnions des fonds